

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BELSENTES
LE 4 FEVRIER 2022**

Présents : Sylvia CHABAL, Laurence CHIROL, Hélène FISCHER, Monique ROZNOWSKI Lionel ARGAUD, Christian CROS, Raymond FAYARD, André LADREYT, Maxime VILLE. Dominique BRESSO, Nadia RIBEYRE
Absents représentés : Françoise BLACHE, Laetitia REYNAUD, Elisabeth ROSSITER, Colette DARTOIS, Lucas TEYSSEIRE-ALLIRAND. Luc BLANC, Francine BALTASSAT, Olivier COCHE

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.
Mme Monique ROZNOWSKI est désignée secrétaire de séance.

La séance débute à 19h00

I- Comptes administratifs et comptes de gestion 2021

1) Budget général

Au budget fonctionnement le résultat reporté était début 2021 excédentaire de 501 463,09 €.

Le résultat 2021 fait apparaître un total de recettes de 698 537,62€, et un total de dépenses de 417 739,77€, soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 280 797,85 €. L'excédent global de clôture est donc de 782 260,94€

Quant au budget d'investissement le résultat reporté était début 2021 excédentaire de 84 294,66 €.

Le résultat 2021 fait apparaître un total de recettes de 186 310,96€, et un total de dépenses de 471 653,36€ soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un déficit de 201 047,74€ auquel se rajoute un déficit de 6 612,60€ au titre des restes à réaliser. Le déficit global de clôture de l'investissement ressort à 207 660,34€.

Le résultat d'ensemble du budget général présente donc un excédent à reporter de 581 213,20 €.

Pour information :

- Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 11 297,68€ par rapport à l'exercice précédent dues principalement à la réalisation des travaux de fauchage en régie.
- Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 46 832€ grâce au remboursement d'assurance et à la vente de l'épareuse.
- Sur les 471 653,36€ de dépenses d'investissement, 401 996,83€ concernent les immobilisations de l'année.
- Les restes à réaliser correspondent en dépenses aux premiers marchés de travaux sur les logements et en recettes sur des subventions non perçues en fin d'exercice et aux ventes de terrains. 148 612,60€ en dépenses pour 142 000€ en recettes.

2) Budget énergie

Au budget fonctionnement le résultat reporté était début 2021 excédentaire de 8 539,98€.

Le résultat 2021 fait apparaître un total de recettes de 11 234,34€, et un total de dépenses de 1 663,30€, soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 9 571,04€ qui sera reporté au budget 2022

Quant au budget d'investissement le résultat reporté était début 2021 excédentaire de 66 508,85€. Le résultat 2021 fait apparaître un total de recettes de 29 152,53€, et un total de dépenses de 66 799,37€ soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 28 862,01€. Cet excédent global sera reporté au budget 2022.

Le résultat d'ensemble du budget énergie présente donc un excédent à reporter de 38 433,05€.

3) Budgets annexes

Ces budgets sont en sommeil cette année.

a. Eco hameau

Aucune écriture budgétaire cette année, les résultats de l'année antérieure seront reportés

b. Lotissement

Aucune écriture budgétaire cette année, les résultats de l'année antérieure seront reportés

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes administratifs et les affectations de résultats sont approuvés à l'unanimité.

II- Demande de subventions sur les travaux d'investissements

Plusieurs subventions seront demandées au titre des travaux d'investissement de la commune, afin de déposer les dossiers auprès de la DETR/DSIL :

1) Changement des menuiseries de l'école

Ce projet permettra d'améliorer la performance énergétique du bâtiment en remplaçant l'ensemble des menuiseries extérieures des locaux scolaires avec une isolation renforcée et un traitement contre l'excès de luminosité et contre les vues et effraction côté cour.

Estimé à 95 000€HT, le conseil sollicite les aides de l'État, du département, de la région et du SDE afin de couvrir 80 % de la dépense. Ces travaux sont à programmer pendant les vacances scolaires d'été.

2) Amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public

Ce projet vise à investir dans des lampes LED sur les foyers isolés et à prévoir des horloges sur les réseaux groupés afin d'envisager une extinction de l'éclairage public permettant ainsi une économie de 50 % de la consommation électrique.

Ce projet estimé à 46 000€ serait subventionné à 70 % par le SDE et 10 % sont sollicités auprès de l'État. Demande de subvention approuvée à l'unanimité.

3) Rénovation énergétique de la salle des fêtes et sécurisation des locaux

Ce projet vise à un changement complet du mode de chauffage du bâtiment avec une chaufferie biomasse, des compléments d'isolation, des reprises en sous-oeuvre des dalles des logements avec rénovation thermique et travaux de sécurité.

Ce projet est estimé à 350 000€, des demandes de subvention seront sollicités auprès de l'État, du département et de la région pour un montant cumulé de 280 000€, le reste serait à la charge de la commune. Demandes de subventions approuvées à l'unanimité.

4) Extension de l'auberge

Ce projet vient dans la continuité de l'acquisition du bâtiment mitoyen de l'auberge actuelle afin d'agrandir l'espace de restauration et de prévoir aux étages l'aménagement d'hébergement touristique en gîte ou chambres d'hôtes.

Ce projet est estimé à 450 000€, et des aides pourraient être demandées auprès de l'État, de l'Europe, de la région et du département afin d'espérer couvrir 80 % de la dépense. Ces demandes de subvention sont approuvées à l'unanimité.

5) Aménagement de la traversée du village de Saint-Julien

Ce projet estimé à 360 000€ comprend les travaux sur route départementale à maîtrise d'ouvrage du Département. Le montant de ces travaux estimé à 160 000€ fera l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et feront l'objet d'une prise en charge financière par le département.

Le conseil approuve le principe de délégation et autorise le maire à signer cette convention.

III- Délégué PNR

Maxime VILLE remplace Elisabeth ROSSITER comme délégué titulaire du PNR et Nadia RIBEYRE est désignée suppléante

IV- Programme ONF 2022

Afin de préserver et valoriser son patrimoine forestier, la commune valide le programme d'entretien et de coupes pour l'année 2022 conformément au plan de gestion 2019/2038.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

V- Programme voirie et acquisition matériel

Les services du département ont procédé à un état des lieux global des 65 kms de voirie communale. Une estimation des travaux de remise en état est estimée à 340 000€.

L'urgence pour l'année 2022 est la voie rapide pour 85 000€.

Le conseil valide l'acquisition de matériel pour le personnel (perforateur, disqueuse, tondeuse) pour un montant de 1479€.